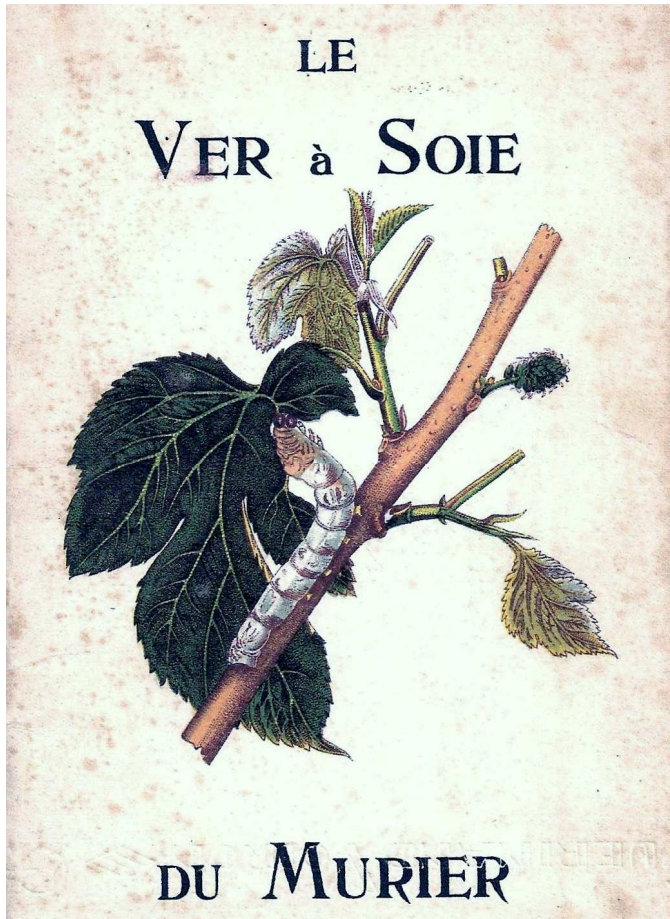


## LA SAGA VAROISE DE LA SOIE

Gabriel JAUFFRET

À la mémoire de Pierre Jauffret entomologiste breveté de la Station de recherches séricicoles d'Alés



Apanage des empereurs et des rois, des grands couturiers, la soie naît d'une singulière aventure qui associe les vers qui tissent leurs cocons, les mûriers qui les nourrissent et les sériciculteurs qui veillent sur eux. Un élevage exquis si l'on en croit Olivier de Serres ardent propagandiste de la sériciculture alors que Sully ennemi du luxe ne verra dans les vers à soie que de nouveaux « bestiaux » propres à encourager de dispendieuses frivolités. Dans notre département l'élevage des vers à soie fort ancien connut sa véritable ère de prospérité entre 1800 et 1930. À la production de cocons destinés à la filature succéda celle des œufs de vers à soie commercialisés dans le monde entier et la production de

crins de Florence destinés aux sutures chirurgicales. Une véritable saga aujourd'hui bien oubliée alors que la sériciculture injectait en 1889 1 million de francs or dans l'économie de notre département et exportait en 1927 de 12 à 15000 kilos d'œufs de vers à soie dont 2000 seulement destinés à la consommation nationale pouvant produire environ 25 millions de kilos de cocons représentant 2 300000 kilos de soie ayant une valeur approximative d'un milliard de francs de l'époque.

L'aventure de la soie débuta en Chine il y a plus de 5000 ans. Ce n'est qu'à partir du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ qu'elle sortit de Chine pour atteindre Parthe qui deviendra la plaque tournante du commerce de la soie entre la Chine et le bassin méditerranéen par la route de la soie qui connaîtra un nouvel itinéraire en 1583 avec l'ouverture par les Portugais d'une ligne maritime directe entre l'Europe et l'Inde.

Symbole de luxe et de puissance, la soie attirait alors toutes les convoitises. Le secret de son dévidage fut conservé par la Chine durant plus de 3000 ans car quiconque voulant le transgresser ou faire négoce d'œufs de vers à soie ou de graines de mûrier était frappé de peine de mort.

Vers 602-604 si l'on en croit le récit d'un pèlerin bouddhiste, la sériciculture arrivait en Asie centrale mais le secret du dévidage de la soie restait inviolé. Au VI<sup>e</sup> siècle deux moines nestoriens au cours d'une folle équipée rapportaient dans leurs solides bâtons de pèlerin, en fait de robustes bambous, des œufs de vers à soie et des graines de mûrier déjà connu en Provence et en Italie semble-il durant la période romaine. Au VIII<sup>e</sup> siècle les Arabes découvraient les secrets du dévidage des cocons et de la filature de la soie, et propageaient leur découverte. Byzance, l'Égypte, la Sicile, l'Italie, puis la France s'engagent alors dans l'aventure de la soie que les Croisés propageaient dans l'occident chrétien.

Arrivés en Avignon en 1309 les papes y développent l'élevage des vers à soie et l'installation d'ateliers de tissage pour pourvoir en riches tissus la cour pontificale. Le négoce des soieries connu en France depuis le Moyen Âge s'est bien vite organisé mais les prix restent très élevés car les tisseurs sont contraints d'importer à grands frais des fils de soie venus d'Italie, de Sicile et de Grèce.

Louis XI s'inquiète de cette situation, fait venir des ouvriers tisserands d'Italie et fonde une manufacture royale de la soie à Tours, et à Lyon qui va vite s'affirmer comme la capitale de la soie en France.

François 1<sup>er</sup> porte lui aussi un vif intérêt à la soie. Ami des arts et des lettres il fait grand cas des tissus prestigieux, mais ses directives pour développer la sériciculture dans son royaume ne seront pas appliquées.

Il faut attendre Henri IV qui fut le premier roi de France à porter des bas de soie pour que la sériciculture devienne une affaire d'État grâce à Olivier de Serres ardent propagandiste de la sériciculture et du renouveau de l'agriculture française.

Alors qu'il n'a que 28 ans Olivier de Serres fait l'acquisition du domaine de Pradel sur la commune de Mirabel en Ardèche. Diacre protestant de l'église de Berg, né en 1539 il est le représentant typique de la petite noblesse du Vivarais et des Cévennes. Sur son domaine prospéraient 3000 muriers. Pour l'élevage des vers à soie il fit construire une grande magnanerie selon des plans très étudiés. Vers 1595 Olivier de Serres cultive de 8 à 10 onces de graines, c'est-à-dire d'œufs de vers à soie qui produisent de 50 à 60 livres de soie.

## **Une affaire d'état**

Le 6 novembre 1598 Olivier de Serres quitte le Pradel pour rencontrer Henri IV auprès duquel il entend plaider une cause familiale. Monté sur une mule d'amble il est accompagné par un domestique qui escorte un cheval chargé de présents pour le roi, dont un coffret de cuir orné de clous en bronze

qui contient le manuscrit du *Théâtre de l'agriculture et mesnages des champs* dont il est l'auteur. Une véritable somme consacrée à l'élevage des vers à soie et à la rénovation des techniques de l'agriculture.

Arrivé à Roanne Olivier de Serres remonte la Loire jusqu'à Orléans pour prendre le coche qui le conduira à Paris où il demeurera vingt et un mois. Olivier de Serres y rencontre Laffemas, homme d'origine modeste qui après avoir été commerçant, tailleur et valet du roi, deviendra contrôleur général du commerce. En 1593 il avait présenté au roi un *Traité des thrésors et richesses pour mettre l'État en splendeur*. Le négoce et la production de soie étaient un des soucis majeurs de Laffemas qui avait calculé qu'il en coûtait six millions d'écus au royaume pour satisfaire ses besoins en soieries de luxe. Seule la Provence et la région de Nîmes produisaient en infime quantité une soie jugée de qualité médiocre. Henri IV sous l'impulsion de Laffemas avait entrepris de fonder une industrie de la soie notamment compromise par Sully qui s'opposait à toutes les industries nouvelles « babioles et superfluidités propres à n'engendrer que le goût de la dépense ».

Sous la pression de Laffemas Henri IV usait de toute son autorité pour faire céder Sully qui se résigna à faire planter des mûriers à Mantes et sur ses terres de Rosny, et à favoriser l'établissement d'une fabrique de crêpe au château de Mantes

Auprès d'Olivier de Serres Laffemas avait compris qu'il fallait organiser rationnellement l'élevage des vers à soie et il le pria de publier sans tarder un ouvrage sur leur élevage. Cet ouvrage parut le 18 février 1599 sous le titre *De la cueillette des vers à soie par la nourriture des vers qui la font, échantillon du Théâtre de l'agriculture d'Olivier de Serres seigneur du Pradel*. L'impression du *Théâtre de l'agriculture* s'acheva le 1<sup>er</sup> juillet 1660. Il s'agissait d'un superbe volume in-folio avec frontispice gravé sur cuivre représentant un grand arc de triomphe orné des outils du laboureur supportant un jardin à la française au centre duquel trônait le roi.

Henri IV manifesta un grand intérêt pour cet ouvrage au demeurant fort technique. Olivier de Serres y affirmait que l'élevage des vers à soie avait un rendement supérieur à celui du blé, qu'il exigeait peu de fonds et était susceptible d'apporter des bénéfices non négligeables aux petits propriétaires. Cette culture qu'il qualifiait « d'exquise », était de nature, assurait-il, à épargner au royaume la sortie de 6 millions d'écus d'or « tirés des entrailles de la terre, du thrésor de la soye qui y est cachée. » Sully qui continuait à faire part de son scepticisme devant l'élevage de ce nouveau « bétail » était contraint de s'incliner. De retour dans son domaine de Pradel Olivier de Serres vit arriver un jour sans crier gare Monsieur de Bordeaux surintendant des jardins de France porteur d'un message du roi Henri IV. Le roi lui demandait de lui faire expédier au printemps 1601 vingt mille mûriers destinés à être plantés dans les jardins des Tuileries et à Fontainebleau. Ils devaient si bien prospérer qu'en 1603 Henri IV fit aménager dans l'orangerie un atelier de tissage de la soie. Des émissaires du roi répandirent dans le royaume entier des exemplaires du *Traité de la culture des vers à soie*. Les

curés furent sommés par leurs évêques d'annoncer en chaire sa parution et d'inviter les paysans à se livrer à l'élevage des vers à soie. Des primes furent offertes pour la plantation des mûriers et l'élevage des vers à soie. La sériciculture française devenait alors une réalité économique. Sa progression fut confortée par l'invention à Lyon par Dagon, ouvrier protégé du roi, d'un grand métier qui permettait le tissage des étoffes les plus délicates. Les manufactures se multipliaient, la bataille de la soie était gagnée ; pourtant moins de dix pour cent des paysans savaient lire et écrire. Les gros propriétaires pourtant si âpres au gain ne s'intéressaient que fort peu à l'agriculture et, bien qu'entichés de botanique, n'apportèrent qu'un intérêt médiocre à l'ouvrage d'Olivier de Serres. *Le Théâtre de l'agriculture et des mesnages*, ouvrage de portée considérable resta quasiment sans effet pratique sur l'agriculture à l'exception de la sériciculture. Pourtant il portait toutes les connaissances nouvelles qui seront mises en œuvre lors de la révolution agricole du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet ouvrage qui connut quelque quatre vingt éditions fut sans doute victime de la révocation de l'Édit de Nantes qui entraîna le retrait de tous les ouvrages protestants ayant bénéficié des privilèges accordés par le roi et eut de sévères incidences sur l'économie française et tout particulièrement sur le négoce de la soie. Il fallut attendre cent vingt sept ans pour que *Le Théâtre de l'agriculture* soit publié à nouveau. Quant à la mémoire d'Olivier de Serres qui avait apporté » avec la soie une certaine aisance dans les Cévennes, elle ne fut guère ménagée puisqu'il fallut attendre 1804 pour que le préfet de l'Ardèche, Caffarelli, fasse élever un petit obélisque à sa mémoire sur une place de Villeneuve-de-Berg, où une statue d'Olivier de Serres fut érigée en 1856.

### **Une activité très ancienne dans le Var**

L'élevage des vers à soie dans notre département remonte à des temps fort anciens et ses origines restent difficiles à établir. En 1443 Bargemon passait une convention avec un maître tisseur de Noghera en Italie. Le village lui cédait les locaux nécessaires à l'exercice de son métier à condition qu'il exerce son art au moins dix ans dans la commune et tire parti des cocons de vers à soie produits dans la région. En 1600 un marché est conclu entre la ville de Draguignan et une famille de tisseurs de soie qui, en contrepartie d'avantages en nature- locaux, franchise d'impôts, subventions -, sera tenue de former des apprentis et de confectionner taffetas, crêpes et galons. En 1660 le parlement de Provence interdit l'élevage des vers à soie à Lorgues afin d'éviter l'extension de la maladie qui s'est déclarée dans les élevages de la commune. Après une période de récession qui se prolongeait jusqu'en 1665 la sériciculture connaissait un nouvel essor. Cet essor sera compromis comme dans l'ensemble des départements séricicoles français par la révocation de l'Édit de Nantes qui en 1685 perturba grandement le marché de la soie. En 1709 un terrible hiver affecte la France. Le Var n'échappe pas aux intempéries. Les oliviers sont gelés et il faudra attendre des années pour qu'ils

puissent être remis en production. La sériciculture retrouve alors son importance et des mûriers sont plantés par centaines. À cette époque les archives départementales font mention de filatures de soie à Draguignan, aux Arcs, à Cotignac, à Toulon, Lorgues, Vidauban, Trans, Villecroze, Le Val, Brignoles, Belgentier, la Garde-Freinet, le Plan-de-la-Tour. En 1789 le Var produisait 21672 kilogrammes de cocons. La Révolution apportait un nouveau coup d'arrêt à la sériciculture. Les manufacturiers sont embastillés, le luxe condamné, les ateliers de tissage fermés. À la soie les paysans préfèrent le blé qui dans une économie ruinée rapporte trois fois plus. La production varoise de cocons n'était plus que de 1 368 quintaux en l'an 9 de la République. En 1808 on relève au titre du Var ce commentaire désabusé publié dans la *Description topographique et géographie de la France*: « Les champs étaient autrefois presque tous bordés de mûriers pour la nourriture des vers à soie dont la récolte était considérable et d'une grande renommée. Mais depuis quelques années elle a beaucoup diminué. On a arraché presque partout les mûriers avec un empressement égal à celui qu'on avait mis à les planter et il faudra encore longtemps avant que le département puisse fournir la quantité de soie qu'il donnait il y a 200 ans ». Les guerres soutenues par l'Empire privent les champs de leurs bras et une nouvelle désaffection pour la soie se révèle avec le changement de la mode. Pourtant la sériciculture va bénéficier des faveurs de l'Empire et connaître un véritable renouveau même si elle conserve dans le Var des structures traditionnelles et ancestrales, qui s'avéreront une de ses forces quand la maladie frappera les grands élevages. Après les redoutables hivers de 1817-1818 et de 1820 la sériciculture varoise va connaître son âge d'or. En 1838 on dénombre dans le département 34 filatures employant 43 hommes et 964 femmes. Le ministre de l'agriculture alloue un somme de 1 000 francs au département pour financer les tournées d'enseignants chargés de propager les meilleures méthodes d'éducation des vers à soie et en 1846 trente six filatures sont recensées dans le Var où les mûriers couvrent 2012 hectares.

En 1845 se déclare la pébrine, une maladie qui va dévaster les élevages français de vers à soie. Déjà connue dans les magnaneries en 1692 et en 1750, la maladie va s'étendre à toute l'Europe, au Liban à la Turquie et à l'Asie. Durant longtemps on attribua cette maladie à l'altération des feuilles des mûriers. Une commission présidée par Quatrefages établit qu'elle résultait de l'inobservation des règles d'hygiène durant l'élevage des vers à soie. Avant d'en arriver à cette conclusion divers procédés pour le moins singuliers furent tentés pour conduire à la guérison les vers malades. Le plus extraordinaire était né de l'imagination d'un Italien, Monestir. Il consistait à frotter les vers malades à l'aide de suie. Ce procédé acquis par le gouvernement français au prix de 50 000 francs or fut appliqué dans onze départements français où il se solda par un échec retentissant.

En 1865 G. Raynaud attaché au ministère de l'agriculture du commerce et de l'industrie soulignait dans *La Sériciculture en France* l'immense développement que la maladie avait pris dans notre pays au cours des trente

dernières années. La production française de cocons estimée à 28 millions de kilos en 1850, tombait en 1851 date de l'extension de la maladie à 26 millions de kilos, à 24 millions en 1854. Le fléau s'avérait d'autant plus redoutable que la sériciculture du moins à cette époque était une industrie du peuple et qu'elle constituait une branche importante des revenus des paysans. À la suite des travaux de Quatrefages des mesures de prophylaxie permettaient de contenir la maladie avec la destruction systématique des vers malades et des litières, la désinfection des claies, le passage des murs des magnaneries au blanc de chaux. Toutes ces mesures furent rendues obligatoires et firent l'objet d'arrêtés préfectoraux.

### **Pasteur a raison du fléau**

En 1865 à la demande pressante du célèbre chimiste J.-B. Dumas qui conservait un attachement filial pour les paysans des Cévennes où il naquit, Pasteur se rend au mois de juillet à Alès. On lui conseille de prendre contact avec J.-H. Fabre. Pasteur à son arrivée à Alès ne réalise pas l'ampleur de la tâche qui l'attend. Fabre à sa demande lui procure des cocons qu'il va quérir chez un voisin. Entre l'entomologiste et le savant au faite de sa gloire le courant s'établit difficilement. J.-H. Fabre dans ses mémoires ne lui en tiendra aucune rancune et écrira de sa première rencontre avec lui : « Et sans plus les cocons passèrent dans les poches du savant qui devait s'instruire à loisir de cette grande nouveauté, la chrysalide. Cette magnifique assurance me rassura. Ignorant cocon, chrysalide, métamorphose, Pasteur venait régénérer le vers à soie. Les antiques gymnastes se présentaient nus au combat, le génial lutteur contre le fléau des magnaneries lui parallèlement accourait tout nu. C'est à dire dépourvu des plus simples notions sur l'insecte à tirer du péril. J'étais abasourdi, mieux que cela j'étais émerveillé. » Ses recherches antérieures sur les fermentations poussent Pasteur à penser que le caractère épidémiologique évident de la pébrine pouvait être lié à un agent d'infection. Dans certains vers qu'il examine il découvre des « corpuscules » qu'il suspecte d'être à l'origine de la maladie dont on sait aujourd'hui qu'elle est due à un parasite protozoaire. Pasteur observe que ces « corpuscules » peuvent transiter des vers à soie à la chrysalide, au papillon et aux œufs (la graine) Il établit que la maladie est héréditaire et contagieuse et invente le grainage cellulaire. C'est au prix d'une sélection rigoureuse des géniteurs, de leur examen microscopique, du contrôle des pontes que les sériciculteurs obtiendront des vers à soie indemnes de maladie.

Ces opérations longues et minutieuses sont confiées à une main d'œuvre saisonnière, exclusivement féminine. L'obtention de 40 à 50 onces des vers à soie exigeait le contrôle de 4000 à 5000 couples de papillons. La sériciculture est sauvée et la découverte de Pasteur va avoir un grand retentissement dans le Var où l'activité des éleveurs de vers à soie va se déplacer. À la production de cocons destinés à la filature ils vont préférer celle des œufs de vers à soie

vendus aux élevages fournissant les filatures. Le 3 mars 1899 dans une adresse aux sénateurs et aux députés Émile Bérenguier président du syndicat des producteurs de graines de vers à soie du Var qui plaide pour l'ouverture d'une station de recherches séricicoles dans le département signale que sur les 900 000 onces de vers à soie produites en France 500 000 proviennent du Var et sont en majorité destinées à l'exportation, le département recevant de ce chef un million de francs. Il fait état des craintes manifestées par les sériciculteurs varois envers la concurrence étrangère. Depuis plusieurs années les Italiens entreprennent dans notre région des élevages destinés au grainage et emportent les cocons de diverses races dans leur pays pour y opérer des croisements et obtenir des produits plus recherchés et plus abondants. Leur institut de recherches séricicoles et ceux qui viennent de se créer à l'étranger tendent à supplanter le commerce et l'industrie des graineurs français. Or c'est l'industrie du grainage qui conditionne le prix rémunérateur des cocons. En 1881 l'administration de la dette ottomane à qui la dîme de la soie avait été concédée dans le but de conforter cette industrie décidait la création d'un institut séricicole dont la direction avait été confiée à un ressortissant turc ancien élève de l'École d'agriculture de Montpellier. Doté d'importants crédits de fonctionnement l'Institut y reçoit des élèves qui suivent des cours durant deux ans. L'enseignement théorique et pratique comprend notamment l'élevage des vers à soie et le grainage d'après les procédés Pasteur. Conséquences de la création de cet institut soulignées par Émile Berenguier, la ville de Brousse, ancienne capitale de l'Empire Ottoman, où il a été implanté, n'importe plus de graines de vers à soie. Mieux encore, en 1891 elle exportait 10 000 onces de graines, 22 200 en 1897 ! Dans le même temps la Bulgarie se dotait de deux stations séricicoles et, s'attribuait le monopole de la vente d'œufs de vers à soie En Autriche-Hongrie le gouvernement se réservait lui aussi le monopole de la vente des graines. L'institut séricicole de Goritz qui demandait encore des étalons au département du Var tentait de faire vendre en France ses propres graines par ses représentants à Lyon !

En dépit d'une concurrence toujours de plus en plus vive quelques années plus tard notre département produisait près de 85% des graines destinées au marché intérieur et à l'exportation. Des croisements sont réalisés. Le but des graineurs est non seulement d'offrir aux éleveurs des œufs indemnes de maladie, mais aussi des variétés et des races différentes. Jusqu'en 1896 c'est une race autochtone jalousement conservée qui prime sur les marchés. Cette variété dite de la ferme de Varneton installée sur la commune de Grimaud avait acquis au plus fort de l'épizootie une juste célébrité due à sa robustesse. Les éleveurs de vers à soie allèrent jusqu'à payer les cocons de la ferme de Varneton cent francs le kilo! L'incurie et l'avidité de l'exploitant qui conservait des cocons défectueux pour sa propre reproduction devaient conduire la ferme Varneton à la ruine et susciter la réprobation unanime des éleveurs varois. La rigoureuse application du système de sélection découvert par Pasteur, la race du Varneton épurée, sélectionnée au microscope, croisée va devenir la base de la régénération



séricicole du Var. En 1900 on n'en dénombrait pas moins d'une dizaine de races spécifiques reproduites dans le Var où l'on considérait les races chinoises et japonaises comme peu performantes. La sélection rigoureuse se traduisait par des résultats impressionnants. En 1850 il fallait treize kilogrammes de cocons pour obtenir un kilogramme de soie, en 1920 dix kilogrammes suffisaient.

Le 26 avril 1907 un décret instituait un contrôle de l'État sur les établissements de grainage, une demande formulée depuis 1897 par le syndicat des producteurs de vers à soie. Le formidable essor du grainage devait conduire enfin à la création d'une station de recherches séricicoles à Draguignan, qui ultérieurement sera installée aux Arcs. Son directeur était appelé à assurer le contrôle régional du grainage dans tout le sud de la France continentale et en Corse. En 1925 le poste est occupé par Albert Rebouillon qui fut inspecteur de la sériciculture du grand Liban. La France compte alors trois stations séricicoles de recherches. Celle de Montpellier qui relève de l'École nationale d'agriculture, celles d'Alès et des Arcs qui contrôlent les trois quarts de la production française d'œufs de vers à soie. C'est aussi en 1925 que les graineurs voient leurs connaissances confirmées par un brevet d'État. Les boîtes de graines de vers à soie ne peuvent être mises sur le marché qu'après une garantie officielle portant sur leur origine, leur qualité et leur poids. Elles sont revêtues d'un cachet de service et de deux drapeaux tricolores. Les quatre cinquièmes de ces boîtes sont exportés en pays étranger.

## **Une nouvelle orientation**

Avec l'essor du grainage dans notre département, la sériciculture connaît une nouvelle orientation. Les ateliers de grainage supposent des fonds importants, des opérations de sélection rigoureuse, un savoir faire reconnu, et une véritable logistique commerciale qui conduira leurs propriétaires à participer aux grandes foires nationales et internationales afin de mieux faire connaître la qualité de leur production. Ce sont de gros propriétaires aisés, les Fedon, Reynier, Clapier Raybaud et bien d'autres encore qui vont donner sa véritable dimension économique à l'industrie du grainage. Parmi eux Berthet mérite une attention particulière puisque sa production devait être primée pour sa qualité à l'exposition universelle de Paris en 1900. Ces gros propriétaires continuèrent pour la plupart à élever des vers à soie, mais leur négoce florissant exigeait des apports de cocons supplémentaires venant de centaines de petits sériciculteurs établis dans le Var, et dans les départements limitrophes connus pour leurs installations très soignées de moindre importance, et par la même moins susceptibles de véhiculer la maladie. Pour la plupart de ces sériciculteurs, l'élevage des vers à soie est une activité secondaire qui n'en est pas moins conduite selon des critères particulièrement rigoureux. Ils excellent dans une démarche de



qualité reconnue qui leur vaut un label recherché « Montagnes du haut Var ». La sériciculture entraîne alors un courant économique de première importance. En 1890 on dénombre dans le Var une centaine de graineurs, 39 en 1900, 36 en 1926. La diminution de leur nombre est due à un phénomène de concentration inéluctable et à l'amélioration des techniques de sélection. La production annuelle d'œufs de vers à soie dans le Var connaîtra son apogée en 1900. Elle fléchira ensuite, mais en 1927 elle reste de première importance. M. Jouvel, secrétaire général du Comité central de la sériciculture, membre du Conseil supérieur de la sériciculture signale que l'industrie du grainage dans le Var absorbe non seulement la production séricicole du département mais encore celle des départements limitrophes soit de 350 000 à 400 000 kilos de cocons, qui donneront de 12 000 à 15 000 kilos de graines dont 2 000 seulement sont destinés à la consommation intérieure. Les graines exportées peuvent produire environ 25 millions de kilos de cocons représentant 230 000 kilos de soie ayant une valeur approximative d'un milliard de francs de l'époque. À cette époque le Var s'affirme encore comme le régulateur de la qualité première de la soie par la reproduction et l'amélioration constante des races de vers à soie. En 1935 le Var exporte encore 180 000 onces vers l'Afghanistan, Chypre, la Chine, Cuba, L'Égypte, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, l'Indochine, le Péloponnèse, la Roumanie, la Turquie, la Russie, l'Uruguay, la Yougoslavie. Cette diminution des exportations est liée à ce que nous appellerions aujourd'hui des transferts de technologie imprudemment consentis par la France et à la volonté des grands pays producteurs de se doter de centres de recherches séricicoles et de centres de production d'œufs de vers à soie destinés à leurs propres élevages.

## **Les crins de Florence**

Autre produit dérivé de la sériciculture, les crins de Florence obtenus par l'étirement des glandes séricigènes des vers à soie. Durant fort longtemps l'Espagne fut le seul pays à produire ces fameux crins utilisés pour le montage des hameçons, les bas de ligne et les sutures chirurgicales. La principale race de vers à soie utilisée était dite d'Almería du nom de la ville d'Espagne où l'industrie des crins de Florence était florissante. Ils devaient leur appellation à des négociants florentins. Venus en Espagne et affligés par la mortalité des vers à soie ce sont eux qui eurent l'idée de tirer parti des glandes séricigènes. Connus des Chinois, et des Britanniques qui dès le XVII<sup>e</sup> siècle les utilisaient pour le montage des bas de ligne, les crins de Florence connurent en France une première application médicale pour la ligature de prothèses dentaires dans les années 1780. En 1855 Gustave Passavant, chirurgien à Francfort-sur-le-Main les emploie pour l'opération du bec-de-lièvre et de la fissure congénitale de la voûte palatine. Mais il faudra attendre 1895 pour qu'ils figurent dans le cours de pharmacie de Dupuy. À partir de ce

moment les crins de Florence seront parmi les fils chirurgicaux les plus utilisés. En 1933 un sériciculteur de Vidauban se lance dans la production des crins de Florence qui repose sur des exigences techniques particulières et s'affirme comme une branche très porteuse de la sériciculture.

Au moment où ils se préparaient à confectionner leurs cocons, alors que leurs glandes séricigènes avaient atteint leur taille maximale, les vers à soie étaient asphyxiés dans de l'eau fraîche puis plongés dans des solutions acides ou alcalines qui provoquaient la coagulation partielle de la sécrétion soyeuse contenue dans leurs glandes séricigènes. Après une macération de 12 à 14 heures les vers étaient plongés brièvement dans une solution d'acide citrique puis étirés. L'étirage des glandes soyeuses nécessitait une grande habileté de la part des opératrices. La peau du ver à soie déchirée elles exerçaient la pression nécessaire pour extraire les glandes soyeuses qui étaient rafraîchies à l'eau, puis elles se saisissaient de leurs extrémités pour les étirer en exerçant une forte traction. Les crins obtenus étaient alors lavés à grande eau. Une bonne opératrice dans une journée de huit heures pouvait étirer de huit à douze kilogrammes de vers à soie qui donneraient de 300 à 400 grammes de fils bruts. Les crins connaissaient ensuite une phase industrielle qui avait généralement lieu en Espagne où ils étaient plongés dans de l'eau chargée de savon, blanchis avec des vapeurs de soufre, séchés au grand soleil. Avant d'être mis sur le marché ils subissaient toute une série de tests qui portaient sur leur résistance mécanique, leur élasticité. Les plus beaux crins, les plus longs étaient réservés aux sutures chirurgicales après avoir été stérilisés.

En 1937 on utilisait quelque deux millions de crins chirurgicaux. Arles en fournissait 200 000, le Var 100 000. Quant aux besoins en fils de pêche ils étaient estimés à 10 millions de crins. À la fin des années 1930 alors que l'éventualité d'un conflit avec l'Allemagne se précisait les services de santé français estimaient les besoins à 10 millions de crins de Florence.

Soie, crins de Florence et autres produits dérivés de la sériciculture ne peuvent nous faire oublier que leur fondement reste le mûrier blanc seul capable de fournir les feuilles requises pour l'élevage des vers à soie.

## **500 000 mûriers dans le Var**

Originaire de Chine le mûrier semble avoir été introduit vers l'an 550 en Italie puis vers 1130 en France. Il compte de nombreuses variétés obtenues par sélection ou hybridation. Peu exigeant sur la qualité du terrain il se prête aux formes qu'on veut lui donner. En hautes tiges ou en haies sa productivité en feuilles est plus abondante.

En 1654 on dénombrait en France plus de quatre millions de mûriers. Olivier de Serres, Henri IV et Sully, souvent à leur corps défendant furent les grands artisans de leur propagation. Arbres rustiques, résistant au gel, pouvant être cultivés de ce fait dans la presque totalité des départements français les mûriers étaient très souvent plantés en bordure des champs. Les plantations

furent très tôt l'objet de primes apportées par l'État. En 1790 l'assemblée administrative du département réunie à Toulon du 3 au 4 décembre se proposait de faire remplacer le long des cours d'eau les pins par des mûriers. En 1808 on note dans la *Description topographique et statistique du département du Var* : « Les champs étaient autrefois presque tous bordés de mûriers pour la nourriture des vers à soie dont la récolte était considérable et d'une grande valeur pour les habitants. Mais depuis quelques années elle a beaucoup diminué On a arraché presque partout les mûriers avec un empressement égal à celui qu'on a mis il y a soixante ans à les planter, et il faudra bien du temps avant que ce département puisse fournir la soie qu'il donnait il y a cent ans ». Joseph Fauchet qui fut le premier préfet du Var de 1800 à 1806 constatait qu'après avoir sacrifié les meilleures terres à la «mûriercomanie» on était tombé depuis 25 ans dans l'excès contraire. « Avec une fureur condamnable aujourd'hui, écrivait-il, on détruit les mûriers », et de noter que ces arbres parvenaient à pousser jusque dans les rochers où aucune autre espèce ne parvenait à prospérer. Joseph Fauchet suggérait d'en planter partout où cela était possible y compris au bord des routes ce qui permettrait « au gouvernement d'en tirer un profit considérable du revenu de leurs feuilles». Face au manque récurrent des feuilles de mûrier il notait que les paysans pouvaient trouver quelques ressources en vendant les feuilles des arbres qui prospéraient encore dans leurs champs et il encouragea cette pratique. Une prime de 2 francs fut accordée pour chaque murier planté, à l'expresse condition que les propriétaires s'engagent à les conserver durant au moins 20 ans. Mieux encore Joseph Fauchet alla jusqu'à porter cette somme à 3 francs par mûrier planté en bordure des champs, à charge pour les propriétaires d'en faire la culture, le bois leur revenant lorsque sa vétusté entraînerait sa coupe. Une seule exigence le remplacer. Le 4 avril 1819 le ministre de l'agriculture adressait un courrier aux préfets des départements séricicoles : «Le royaume ne récolte pas la moitié de la soie qui lui est nécessaire pour alimenter ses fabriques. Il s'agit d'augmenter la production de la matière première. Votre département est un de ceux où la feuille de mûrier a les qualités requises pour bien nourrir les vers à soie. En encourageant une branche d'industrie aussi productive qu'est l'éducation des vers à soie, en encourageant la plantation des mûriers soit en taillis, soit en clôtures il ne faut rien moins qu'une augmentation de 400 000 à 600 000 pieds pour chacun des douze où treize des départements concernés. » Le ministre de l'agriculture recommandait aussi la plantation des mûriers le long des chemins vicinaux, sur les terrains vagues et signalait qu'il avait demandé au directeur général des Ponts et Chaussées de planter désormais des mûriers au bord des grandes routes. En 1846 le Var comptait à lui seul plus de 500 000 mûriers et dans les départements voués à la sériciculture on n'en comptait pas moins de 21 millions.

En 1866 M. Guérin Menneville chargé d'une enquête sur la sériciculture dans le Var et les Basses-Alpes signalait qu'un important éleveur de vers à soie de Roquebrune-sur-Argens se voyait contraint du fait de l'abattage des mûriers

de se faire expédier des feuilles de mûrier au prix de 5 à 6 francs le quintal provençal soit 40 kilogrammes. En 1916 un sériciculteur varois faisait appel à sept propriétaires de mûriers qui lui fournissaient 10937 kilogrammes de feuilles nécessaires à son élevage au prix de 2,98 francs le kilogramme. Protégés sous l'ancien régime et l'Empire, abandonnés sous la Révolution, les mûriers connurent leur âge d'or entre 1820 et 1935 alors que la sériciculture était florissante. Au cours de la seconde guerre mondiale alors que la France manquait cruellement de textiles les mûriers étaient recensés, protégés. Leur abattage devait faire l'objet d'une déclaration. S'il n'était pas justifié il entraînait de très lourdes amendes pour les propriétaires qui n'avaient pas respecté la loi.

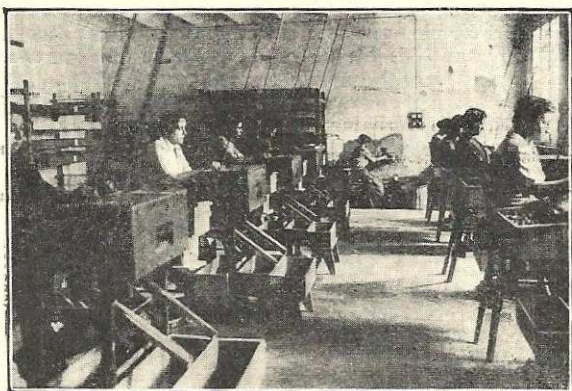
## **Du ver a soie au cocon**

Les vers à soie naissent œufs appelés graines du fait de leur forme lenticulaire et de leur ressemblance avec certaines semences végétales. On compte selon les races de 1 200 à 2000 œufs au gramme. L'éclosion naturelle des vers à soie désignés sous le nom de magnans en Provence survient dès que la température s'élève et favorise la pousse des jeunes feuilles des mûriers. À cette éclosion spontanée liée aux caprices du temps les éleveurs de vers à soie ont préféré une incubation contrôlée permettant l'éclosion simultanée de tous les œufs.

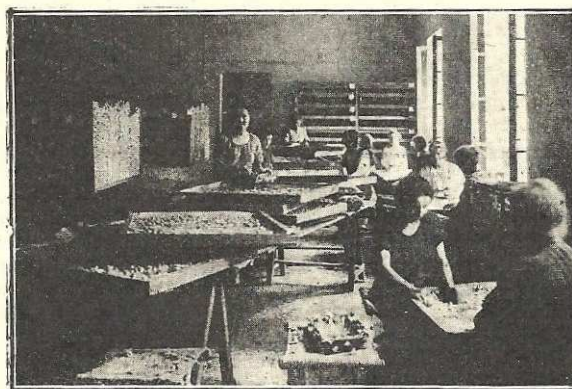
Dans des temps très anciens ils eurent recours à la chaleur libérée par le fumier et le corps humain. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle les œufs de vers à soie étaient placés sous l'édredon familial ou dans des sachets de toile que les femmes plaçaient sur leur poitrine. Une méthode empirique qui s'est prolongée dans le Var jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale. Des millions de vers à soie sont donc nés au contact de la chaleur féminine. De l'attention de tous les moments de celles qui les portaient dépendait le succès de l'élevage. Capital précieux dont dépendait souvent l'aisance des familles qui les élevaient ils furent durant fort longtemps bénis par les curés. En 1840 à Lorgues les femmes portant sur leur poitrine les précieux nouets contenant les œufs de vers à soie à la veille d'éclore se rendaient en longue procession à la chapelle de saint Ferréol pour appeler la clémence du ciel sur leur élevage. Cette coutume devait rester très longtemps en vigueur dans de nombreux villages varois. Les pratiques anciennes d'incubation abandonnées ce sont des couveuses qui ont pris le relais apportant chaleur constante et légère humidité. Le modèle le plus efficace semble avoir été mis au point par A. Rebouillon, directeur de la station séricicole des Arcs. Il était électrique. Après leur éclosion les jeunes vers étaient placés sur des claies couvertes de feuilles de mûrier destinées à leur alimentation. Leurs litières régulièrement changées, pourvues de feuilles de mûriers fraîches tous les jours ils étaient l'objet des soins les plus attentifs. Au cours de leur élevage qui durera 32 jours en moyenne les vers à soie

connaîtront plusieurs mues et une croissance extraordinaire.

La quantité de feuilles nécessaires pour les nourrir sera bien évidemment fonction de leur développement. Pour nourrir les vers à soie issus d'une once soit 30 grammes on estimait la quantité de feuilles de mûrier à 1 300 kilogrammes. Après une quatrième mue c'est-à-dire environ 32 à 35 jours après leur éclosion les vers à soie pèsent 10 000 fois plus que le jour de leur naissance. Leur corps devient diaphane. Les vers s'agitent. C'est à ce moment que les éleveurs disposent sur les claies des rameaux le plus souvent de bruyère où ils construiront leurs cocons. C'est la montée, l'encabanage. Il faudra aux vers à soie de 3 à 4 jours pour achever leurs cocons. Dix jours après l'éleveur déramera les cocons destinés à la filature, 12 jours après s'ils sont voués à la reproduction. À l'intérieur du cocon se trouve la chrysalide où à l'abri des regards les vers à soie vont se transformer en papillons au bout de 10 à 21 jours selon les races. Les cocons se composent de deux enveloppes l'une extérieure appelée blaze qui fournit une soie ne pouvant être que cardée, l'autre donnant par dévidage un fil ininterrompu pouvant atteindre 1 200 mètres. Les cocons destinés à la filature seront étouffés afin que les fils de soie ne soient pas rompus. Les autres seront conservés pour la reproduction et libéreront les papillons qui s'accoupleront dès leur sortie du cocon, la femelle pondant environ 500 œufs. Différents procédés d'étouffage dont le plus rudimentaire fut le recours au four de boulanger se succédèrent avec des fortunes diverses. Ce sont les organisations syndicales, les mairies, les coopératives qui apportèrent les meilleures solutions avec l'entrée en service d'étouffoirs collectifs.



SALLE DE TRIAGE AUTOMATIQUE



SALLE D'ACCOUPEMENT DES PAPILLONS

*Dans le Var en 1927. L'Illustration économique et financière. Numéro spécial*

## Une légende qui s'efface

En ces temps voués à l'économie durable, au recyclage il convient de rappeler que les litières provenant des élevages étaient converties en terreau, les cocons percés libérés de leur soie, les chrysalides abandonnées par les bombyx fournissaient un engrais très apprécié des horticulteurs. Les déchets

de soie provenant de la filature et du moulinage étaient utilisés pour la confection des étoffes de moindre qualité et des velours à bas prix.

On ne saurait oublier la part prise par les enseignants dans le développement de la sériciculture. C'est en effet aux instituteurs et aux institutrices que l'on doit la diffusion des règles d'hygiène à observer dans les magnaneries. L'élevage des vers à soie dans les écoles était censé apporter quelque financement à leurs coopératives, mais aussi inciter les élèves à développer une industrie familiale des plus profitables. Victor Duruy ministre de Napoléon III dans une circulaire ministérielle incitait les instituteurs mariés à augmenter leurs ressources avec de petits élevages de vers à soie qu'ils surveilleraient eux mêmes dans l'intervalle des classes. Un manuel, véritable guide d'instruction séricicole, fut édité en 1931 puis réédité en 1947. En 1931 M. Messier directeur de l'Office National de la sériciculture s'adressait aux enfants des écoles qu'il estimait seuls capables d'amener leurs parents sériciculteurs, à moderniser leurs élevages.

La sériciculture eut bien des incidences. Elle entraîna la création de coopératives, de syndicats pour la mise en commun de moyens de production, l'organisation des foires aux cocons. Elle aura un impact diplomatique lors de la signature du premier traité franco-japonais en 1858 comme l'a rappelé récemment notre collègue Jacques Keriguy, quand les personnes évoluant dans les milieux de la soie fondaient quelque espoir sur les relations naissantes entre la France et le Japon. Leurs vers atteints par des maladies redoutables la pébrine, la flacherie, la tacherie, les sériciculteurs français se voyaient en effet contraints de se tourner vers l'étranger pour reconstituer leurs populations de vers à soie à partir d'œufs indemnes. Une pratique contre laquelle s'éleva Pasteur soucieux des finances de la France et qui considérait les races de vers à soie japonaises inférieures aux races françaises. Le 6 mars 1866 le préfet du Var annonçait aux sous-préfets et aux maires du département que l'empereur du Japon avait offert à Sa Majesté qui avait bien voulu les mettre à la disposition de l'agriculture française un certain nombre de cartons de graines de vers à soie recueillis dans des conditions exceptionnelles dont 400 destinés au Var. Ces graines étaient plus particulièrement réservées aux petits éleveurs et aux personnes reconnues aptes à les soumettre à expérience.

Les œufs de vers à soie étrangers, surtout les japonais avaient tous ou presque tous mauvaise presse auprès des sériciculteurs en raison de la fraude qui tendait à se généraliser. Elle consistait à remplir de graines françaises malsaines des cartons japonais. Pour enrayer cette fraude le gouvernement avait décidé qu'un timbre spécial serait apposé par les agents consulaires français au Japon sur les cartons de graines qui sortiraient de ce pays à destination de la France. À peine ces mesures de vigilance étaient-elles appliquées que l'on apprenait que des négociants peu scrupuleux s'étaient rendus en Chine pour y acheter des œufs de vers à soie vendus très bon marché parce que réputés malsains pour les transporter au Japon et les rapporter en France frappés du timbre spécial consulaire. Autre incidence

diplomatique de l'élevage des vers à soie encore, quand les sériciculteurs varois se mobiliseront pour obtenir de la Turquie la suppression des taxes frappant leurs exportations, quand ils demanderont des comptes à la Russie accusée de vendre au plus haut cours des œufs de vers à soie porteurs de maladies. Incidence politique avec la visite de Georges Clémenceau dans les magnaneries des Arcs. Incidence sociale quand en 1934 la Confédération générale séricicole s'indigne de voir entrer en franchise dans notre pays des cocons produits à l'étranger et dénonce les allocations horaires apportées par l'État aux filatures, souvent supérieures aux salaires des ouvriers et ouvrières qu'elles emploient. Impact social aussi puisque la majeure partie des petits élevages de vers à soie dans le Var est régie par les épouses des propriétaires, et qu'elles en conservent les bénéfices qui contribuent à leur autonomie.

Au lendemain de la grande guerre la production de cocons commençait à fléchir et l'avenir de la sériciculture française s'il ne paraissait pas encore compromis semblait moins facile. Les archives départementales dans l'important dossier consacré à la sériciculture varoise qu'elles conservent recèlent un pamphlet significatif. Il s'agit d'une coupure de presse extraite d'un journal dont le titre n'apparaît pas, intitulé *Propos d'un Parisien* et signé « Intérim ». Sous le titre *Déformation de l'esprit français* son auteur écrit: « En 1913 on comptait 90 000 sériciculteurs et en 1930 15 894. Pour moins de 5 millions de produit, l'État verse 12 millions de subventions. Heureux sera le dernier sériciculteur ». Victime de l'arrivée des fibres industrielles et de la concurrence venue de Chine et du Japon la sériciculture varoise s'éteint doucement. En 1889 apparaissait le fil de cellulose qui osa se parer du titre de soie. Après une bataille juridique sans merci il fallut attendre la loi du 8 juillet 1934 votée à une très large majorité par le Parlement pour lui interdire de se prévaloir de ce titre. En 1932 la dernière maison de commerçant graineur des Arcs place forte de la sériciculture départementale fermait ses portes. En 1937 le Var ne comptait plus qu'une seule filature établie à Trans-en-Provence dans des locaux délabrés. Elle employait encore une soixantaine de personnes. Venue la visiter le préfet du Var constatait que ses installations ne semblaient pas avoir été modifiées depuis le siècle dernier et se désolait de la voir fermée aux progrès. Les efforts de l'État français retarderont quelque peu l'agonie de la sériciculture française. Primes à la production de cocons et à la plantation du mûrier, recensement et interdiction d'abattre les mûriers ne changeront pas le cours des choses

Pourtant les races mises au point par les graineurs français au prix de sélections impitoyables donnaient des résultats jamais atteints auparavant. Au lieu de 20 à 30 kilos de cocons à l'once de 30 grammes on obtenait 60 kilos de cocons et souvent de 70 à 80 kilos. En 1953 le dernier producteur de cocons du département renonçait à son activité. Victime des fibres industrielles qui ont envahi le marché, de la concurrence de la Chine qui produit plus de 80% de la soie commercialisée dans le monde, du Japon, de



l'Inde et de l'Indonésie la sériciculture française s'est éteinte dans l'indifférence quasi générale alors qu'en 1853 63 départements français produisaient 26 millions de kilogrammes de cocons.

En 1968 la station de recherches séricicoles d'Alès et son école fermaient dans la plus grande discrétion. Jusqu'au bout elles s'étaient signalées par leur rayonnement mondial, la formation de très nombreux chercheurs, ses travaux sur la conduite des élevages des vers à soie, l'amélioration des races de vers à soie, la culture et l'obtention de nouvelles variétés de mûriers. Les tentatives faites pour tenter de redonner vie à la sériciculture dans notre pays et notre département s'avèreront vaines en dépit d'une timide tentative sans lendemain. Sa mémoire est conservée dans les Cévennes à Saint-Hippolyte-du-Fort et dans quelques écomusées cévenols où sont maintenus quelques élevages de vers à soie à caractère pédagogique.

## Sources

Annales séricicoles 1943-1945, Imprimerie Compan, Alès

Archives départementales du Var, série ADV 14M. 22. 2/5

Encyclopédie des Bouches-du-Rhône, 1933, Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

FATTORI Yves, *La Soie de la graine au tissu*, Société Nouvelle d'Imprimerie Dracénoise. 1989.

LEQUENNE Fernand, *La vie d'Olivier de Serres*, René Julliard, Imprimerie régionale de Toulouse, 1942.

*Le Ver à soie. Histoire d'un fil*, Géorama.

*Le Ver à soie du mûrier*, Comité national de la sériciculture, Imprimerie Théollier. Saint-Étienne 1947

Mémoires de Fauchet, premier préfet du Var, bibliothèque de la Société des Amis du Vieux Toulon.

SECRÉTAIRE G., SCHENCK A., *Le Mûrier*, Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement, Bulletin séricicole N°1. Tirage 1941. Compa Braba, Alès

Tableau raisonné et comparatif de la fabrication de la soie dans le département du Var depuis l'an 9 de la République par le citoyen Ricaud, Archives départementales du Var.